



# Compte rendu du CSE extraordinaire du 30/04/2020

# Information sur les modalités de reprise de l'activité à l'issue du Confinement

Offre du réseau : Hypothèse de reprise progressive avec une offre « Été » à compter du 11 mai

## ❖ Semaine :

### ✓ BUS :

- ∞ 1<sup>ère</sup> sortie et dernière rentrée : L06 : 4h31 / 23h18 & COROL : 4h51 / 23h24
- ∞ Environ 163 services. Il n'y aura pas de relèves AVB. Navettes du personnel le matin, car on ne pourra plus faire que des services CEM / CEM. Seules seront en CEM / CEM, les lignes B11, L07 et B16.

### ✓ TRAM :

- ∞ T1 : 4h13 / 22h53 & T2 : 3h57 / 23h03
- ∞ Habillage terminé : 52 services (avec 3 réserves)


## ❖ Samedi : été et S3 sur T1 et S2 (hiver) sur T2

- Estimations BUS : 124 services et TRAM : 49 services (dont 3 réserves)

## ❖ AVSR :

- Semaine 5+1 de « 6h – 14h03 », 5+1 de « 11h57 – 20h » et 2 en V2 « 15h30 – 23h33 »

# Mesures de prévention COVID19 Sortie de confinement



# Ensemble du personnel

## Sortie de confinement

- ❖ La fin du confinement ne permettra pas pour autant de revenir à une situation normale
- ❖ Nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé des salariés, en adaptant nos métiers et nos organisations de travail, dans le respect des recommandations des autorités sanitaires afin de limiter la propagation du virus

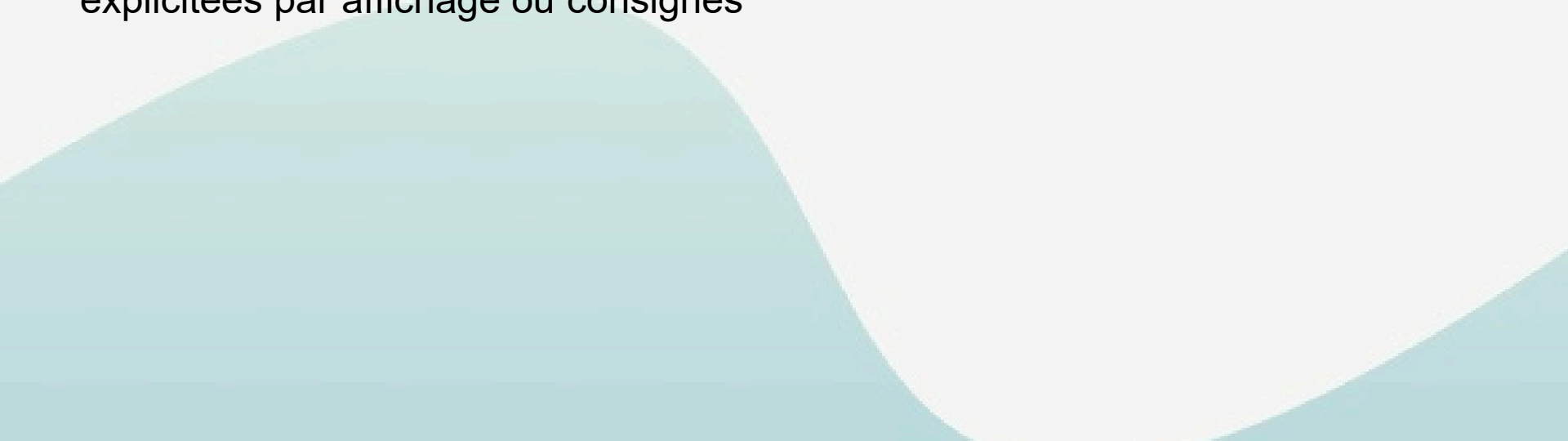
- ✓ Les gestes barrières



- ✓ La distance physique préconisée est  $> 1$  mètre
- ✓ Pour la clientèle, port du masque obligatoire dans les transports en commun

# Ensemble du personnel

## Sortie de confinement

- ❖ Des fiches métiers seront éditées pour chaque métier ou unité de travail afin d'explicitier les modes opératoires particuliers à mettre en place et distribuées à l'ensemble du personnel
  - ❖ Des mesures organisationnelles ou physiques seront mises en place afin de respecter la distance physique préconisée et l'application des gestes barrières, explicitées par affichage ou consignes
- 

# Les grands principes organisationnels

## Tous les salariés

- ❖ Reprise progressive de la majorité à partir du 11 mai ; volonté de diminuer le recours au chômage partiel dans l'entreprise
- ❖ Permettre quand il est possible une certaine continuité du télétravail afin de limiter le nombre de présents sur site, à hauteur de 50% maximum, à privilégier pour les personnes fragiles ou en garde d'enfants lorsque cela est compatible avec l'activité
- ❖ Intérimaires à limiter sauf quand le remplacement ne peut pas être opéré par une personne en interne (ex : maintenance)
- ❖ Présence renforcée sur le terrain pour expliquer aux voyageurs le respect de la distance physique, port du masque, etc.

# Ensemble du personnel

## Kit de déconfinement

- ❖ Préparation de kit de déconfinement, contenant :
  - ✓ Questionnaire d'auto-évaluation + consigne de prise de température
  - ✓ Fiche métier
  - ✓ EPI nécessaires en fonction des métiers
  - ✓ Sac poubelle
- ❖ PREVENTION INDIVIDUELLE :
  - ✓ Encourager les salariés à prendre leur température et à s'auto-évaluer
  - ✓ Mise en place du contrôle de la température de façon aléatoire

### Questionnaire de vérification de la santé du salarié

- Pensez-vous avoir ou avoir eu de la fièvre ces derniers jours (frissons, sueurs)?  Oui  Non
- Avez-vous des courbatures?  Oui  Non
- Depuis ces derniers jours, avez-vous une toux ou une augmentation de votre toux habituelle?  Oui  Non
- Ces derniers jours, avez-vous noté une forte diminution ou perte de votre goût ou de votre odorat?  Oui  Non
- Ces derniers jours, avez-vous eu mal à la gorge?  Oui  Non
- Ces dernières 24 heures, avez-vous eu de la diarrhée? Avec au moins 3 selles molles.  Oui  Non
- Ces derniers jours, ressentez-vous une fatigue inhabituelle?  Oui  Non
- Dans les dernières 24 heures, avez-vous noté un manque de souffle INHABITUEL lorsque vous parlez ou faites un petit effort?  Oui  Non

La présence d'un ou surtout de plusieurs de ces symptômes constitue une alerte. Le salarié doit regagner son domicile et contacter par téléphone son médecin traitant ou appeler le numéro de permanence de soins de sa région. Lui rappeler qu'il peut bénéficier d'une téléconsultation. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement, recommander d'appeler le Samu-Centre 15. (Appliquer les consignes de la fiche Covid-19 « Que faire en présence d'une personne malade ? »).

# Synthèse des équipements de protection mis à disposition

Equipements	Masques	Lunettes protection	Visière	Vitre protection polycarbonate/ plexiglass
Conduite	x			x
AVSR	x	x		
Maintenance			x	
Agence Commerciale hors accueil	x			X sur les 8 postes
Agence Commerciale - Accueil	x	x		
Fonctions Support	x			
AM réseaux	x	x		

Des gants pourront être mis à disposition sur demande des agents.

Formations et modes opératoires nécessaires pour le bon usage des masques et gants.



# Nettoyage des locaux et des MR

## Plan « Excellence Propreté »

- ❖ Tous les nettoyages renforcés pendant la période de confinement sont maintenus et amplifiés pour tenir compte de la reprise de l'activité
- ❖ CEM
  - ✓ Nettoyage plusieurs fois par jour de toutes les zones de contact (poignée de porte, interrupteurs, etc.)
  - ✓ Nettoyage quotidien des bureaux collectifs
- ❖ Tous les locaux communs sont nettoyés au virucide plusieurs fois par jour, jusqu'à 4 fois pour certains ; ex : réfectoire
- ❖ Matériel Roulant
  - ✓ Tram : nettoyage au terminus des zones de contact, parois verticales (y compris vitres) et ramassage des débris de 7h à 19h
  - ✓ Bus : nettoyage des zones de contact au terminus de 7h à 19h sur les LIANES, à l'étude

# Exploitation

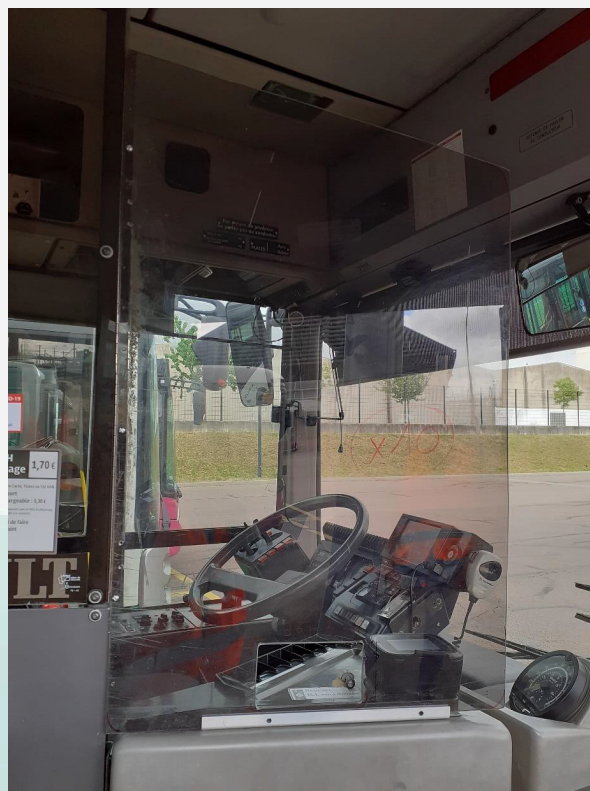
## AVSR et Conducteurs

### ❖ AVSR :

- ✓ Activité centrée sur l'incitation à la validation et la sensibilisation au respect des gestes barrière en collaboration avec la Police Municipale et les médiateurs
- ✓ Réaliser seulement du contrôle à la montée / descente afin de limiter au maximum leur temps dans les Matériels Roulants (éviter de monter à l'intérieur)
- ✓ Limiter le nombre de personnes à bord des véhicules de service (2 par Véhicule Léger et 4 par Véhicule Utilitaire)

### ❖ Conducteurs :

- ✓ Installation d'une paroi en polycarbonate sur le portillon et **port du masque obligatoire**
- ✓ Rétablissement de la montée par la porte avant, mais pas de vente de titres à bord jusqu'à nouvel ordre
- ✓ Relèves : chaque conducteur nettoie son poste de travail en début et en fin de service avec lingettes désinfectantes surface



Pour donner suite à la présentation de ces modèles qui ont été fabriqués récemment, il a été demandé de boucher provisoirement la vente par l'avant, le temps que celle-ci revienne.

De plus la direction souhaitait au 11 mai que les clients repassent par l'avant. Les élus à l'unanimité des présents ont refusé sous « peine de droit de retrait » des conducteurs.

- ✓ Une demande d'étude a été demandé par Julien S. (notre spécialiste en mécanique et votre nouveau RSCSE) pour voir s'il y a la possibilité de changer la matière des filtres en ouate des bus, avec d'autres matières plus filtrantes au micron comme les filtres à charbon ou opacimétrique Pour les trams la direction ne peut pas car autorisations constructeurs...). Les filtres auraient été remplacés pendant la période de confinement.
- ✓ Pour les trams, il a été demandé que les filtres soient changés plus fréquemment que les 20 000kms de la gamme actuelle, sachant que l'air filtré viens d'un mélange extérieur et intérieur (idem bus si on met l'extracteur en route). Un retour a été demandé pour vérification.

# Maintenance – mesures organisationnelles

## Ensemble du personnel

- ❖ Application des règles Générales KDM
  - ✓ Respect des gestes barrière et distance physique
  - ✓ Port de visière, si nécessité de travailler à 2 de façon très proche (nécessaire pour certaines opérations)
- ❖ Pour limiter les croisements : projet de modification des horaires de travail en privilégiant l'organisation en poste continu : équipes de matin et équipes d'après-midi y compris ceux qui sont actuellement en journée et en définissant des horaires progressifs de prises et fin de services : BUS, TRAM, CFA et Carrosserie.
- ❖ Continuité du télétravail pour les techniciens Méthodes en roulement
- ❖ Réfectoire
  - ✓ Limitation du nombre de place, plages de pause révisées : horaires successifs à définir
- ❖ Vestiaires : utilisation des vestiaires femmes non utilisés pour augmenter l'espace et respecter les distances barrières

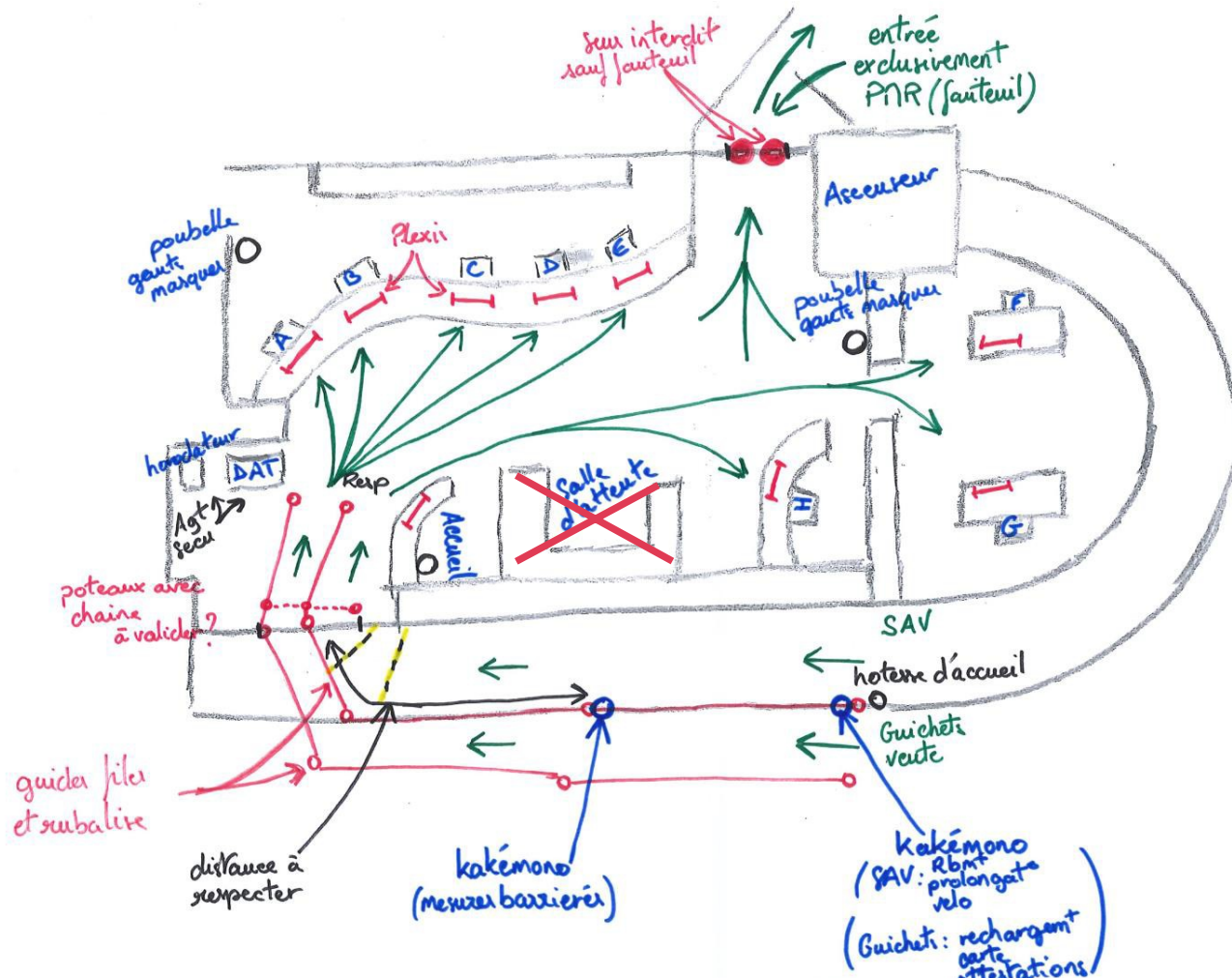
# Direction Marketing et Commerciale

## Agence commerciale

- ❖ Mise en place d'un plexiglas sur tous les comptoirs et bureaux des postes SAV et accueil
- ❖ Limiter le nombre de clients dans l'agence
  - ✓ File d'attente à l'extérieur
  - ✓ Création d'un sens de circulation : entrée habituelle mais sortie par la porte PMR
  - ✓ Marque au sol pour respect de la distance physique
- ❖ Gestion des pauses
  - ✓ Pause-café 10 min max, 1 par 1
  - ✓ Pause déjeuner 2 par 2 maximum, salle habituelle et mise à disposition de la salle de réunion du 1<sup>er</sup> étage
- ❖ Echange de papiers, carte et rendu monnaie
  - ✓ Mise à disposition de gants pour les agents et gel hydroalcoolique pour les clients
  - ✓ Affichage à l'entrée de l'agence : **règlement par CB à privilégier** (on ne peut pas le rendre obligatoire)
  - ✓ Prévoir la désinfection régulière du clavier tactile /écran du PC

Au niveau de l'agence commerciale les renouvellements des abonnements pour les demandeurs d'emploi, CMU ou RSA seront fait automatiquement sans justificatifs.

# Agence Commerciale



# Autres activités

Fonctions support : PCC, RG, administratif

- ❖ PCC : continuité des mesures mises en place pendant le confinement
  
- ❖ Maîtrise sur le réseau : consignes et EPI adaptés
  
- ❖ Administratifs :
  - ✓ Organisation du travail et des espaces pour limiter les contacts
  - ✓ Limiter les réunions et continuer les visio-conférences
  - ✓ Pas de déplacements
  
- ❖ Locaux sociaux :
  - ✓ Aménagements des salles de restauration pour imposer le respect des distances barrières
  - ✓ Affichage
  - ✓ Mise à disposition de gel hydroalcoolique ou nécessaire pour nettoyer les tables et équipements
  - ✓ Plan de circulation
  - ✓ Suppression de l'accès aux distributeurs ?

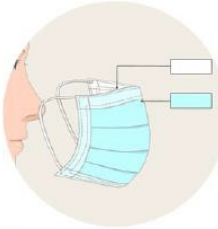


# COVID 19 - Port du masque antiprojections

Le port du masque est **OBLIGATOIRE** pour les personnes en contact avec le public. Pour les personnes n'étant pas en contact avec le public, il est **RECOMMANDÉ**.



Je me lave  
les mains



Je tourne mon masque  
dans la bonne direction  
(bord rigide en haut,  
face blanche vers moi)



J'attache le  
haut de mon  
masque



Je pince le bord  
rigide pour  
l'ajuster à mon  
nez



J'attache le bas  
de mon masque



Pour le retirer, je  
ne touche que  
les attaches



Je jette mon  
masque et je  
me lave les  
mains

## SANTÉ

**Le port du  
masque vient en  
complément des  
gestes barrières**

### Recommandations :

- Validité du masque 4 heures sans l'ôter
- Ne pas toucher le masque dès lors qu'il est en place.
- Eviter de se toucher le visage



# Compléments d'informations

- ✓ La direction va mettre des renforts avec l'aide de la métropole pour faire respecter les règles du déconfinement dans les transports.
- ✓ Actuellement dans l'entreprise il y a :  
27 arrêts garde d'enfants  
7 arrêts suspicion  
114 arrêts classique  
Ce qui fait un taux d'absentéisme de 19%.
- ✓ En mars il y a eu 3737 heures de chômage partiel et l'estimation en avril est 3081 JOURS de chômage partiel (environ 5 jours / salariés, variables en fonctions des services).

- ✓ Les services de la city seront comme actuellement les matins de jours de marché.
- ✓ Eiffia à partir du 11 mai seront toujours parking en voirie.
- ✓ La médecine du travail a insisté sur le port du masque pour les Conducteurs même avec plexiglass.  
Elle a aussi insisté pour que la direction rappelle bien aux salariés de ne pas venir au travail si ces derniers ne se sentaient pas bien.

- ✓ Nous sommes tous contre la suppression de l'accès aux distributeurs de café et boissons. C'est en étude. Il nous faudrait produit désinfectant à disposition afin de nettoyer les touches de l'appareil avant et après notre passage.